



Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité !

Bulletin Viticulture biologique « Indications Saisonnières »

Saison 2024

N° 07

1^{er} août 2024

Sommaire :

Météo pour les 2
semaines à venir :
page 1

Etat de la végétation
et état sanitaire :
page 2

Traitements pour les
semaines à venir :
pages 2-5

Evolution météo pour les 14 jours à venir

Les masses d'air
très chaudes de
l'Europe de l'Est
et du Bassin
Méditerranéen
viennent à
présent sur la
France, surtout la
partie Sud.

Ci-contre la météo pour les 14 jours à compter du jeudi 1^{er} août au mercredi 14 août inclus, issue comme d'habitude du site allemand Wetteronline.

A présent, la météo a complètement changé, et nous sommes maintenant concernés par les masses d'air très chaudes présentes depuis de nombreuses semaines sur l'Europe de l'Est et le bassin Méditerranéen, ainsi que sur l'Afrique du Nord. Une tendance orageuse persiste dans un premier temps avant une phase plus sèche.

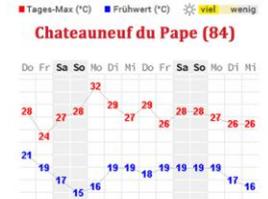
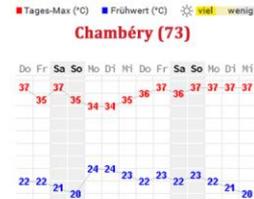
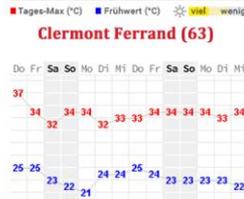
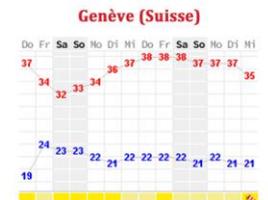
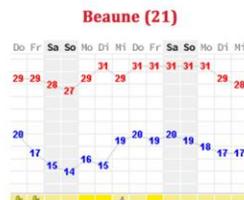
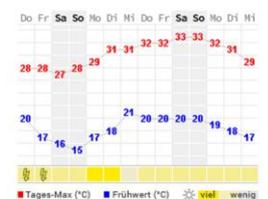
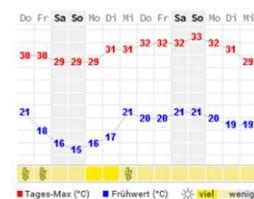
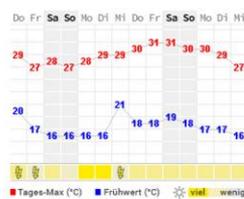
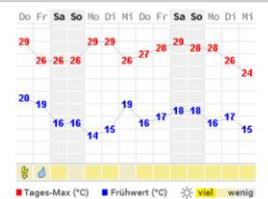
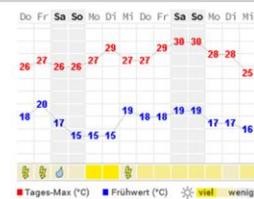
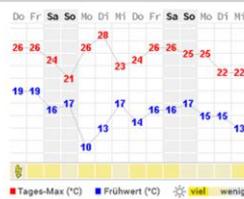
Cette situation semble durable. Elle fera craindre un risque de coups de soleil sur les grappes, fréquents lorsque la chaleur revient après de longues périodes de temps couvert et humide comme nous avons connu.

Une baisse légère et temporaire de la chaleur est probable à partir de la fin de cette période, avec quelques pluies avant la Pleine Lune du 19 août, mais il est encore trop tôt pour le confirmer.

Sans que ce soit une certitude, il se pourrait que l'arrière-saison qui suivra soit très longtemps chaude et sèche, au vu de la présence très dominante des masses d'air très chaudes sur le continent européen et africain.

Fermeture de la grappe – début véraison

Après une poussée exceptionnelle de Rot brun de Mildiou dans la plupart des situations, nous ne sommes toujours pas sereins sur la situation sanitaire des vignobles. Ceci même si la fermeture de la grappe, atteinte presque partout, marque la fin des plus grosses contaminations de Mildiou sur grappes. L'Oidium et le Black Rot, puis les pourritures grise et acide vont être sans doute les points à surveiller en priorité jusqu'à véraison complète.



Etat de la végétation et interventions pour les semaines à venir

La plupart du temps, la fermeture de la grappe est atteinte, et on commence parfois à voir les premiers grains vérés.

La pression du Mildiou sur grappes devrait baisser, mais pas encore pour le Black Rot et l'Oïdium.

Mildiou :

Les très violents orages, souvent accompagnés de grêle, qui ont sévi entre fin juin et début juillet, ont été très dommageables pour les grappes dans beaucoup de situations. Elles ont déclenché du Rot brun de Mildiou qui a été très visible à partir des 10-11 juillet, soit juste après notre bulletin précédent.

Dans les régions les plus touchées comme la Champagne, ces orages se sont accompagnés à la fois de précipitations violentes associées à un vent d'orage très fort, et les raisins ont été comme « passés à la machine à laver » ! Les formes de cuivre les plus rapidement actives, comme les Hydroxydes et même la Bouillie Bordelaise ont manifestement disparu pendant les orages eux-mêmes, suivis de nuits chaudes avec hygrométrie proche de 100 %.

Il s'en est ensuivi que quasiment 100 % des grappes ont été concernées par les attaques de Mildiou lorsque le Nordox n'a pas été appliqué. Ceci surtout sur les grappes exposées aux vents d'orage. Chez ceux qui l'avaient rajouté régulièrement aux bouillies, comme nous l'avions fortement suggéré dans nos bulletins 5 et 6, les pourcentages seraient plutôt proches de 50 % (photo ci-contre), ce qui est tout de même énorme !



Les ébourgeonnages, rarement pratiqués en Champagne car très gourmands en main d'œuvre sur ce type de conduite, ont également fortement aidé à améliorer la protection, ce qui laisse également supposer que les traitements ayant précédé les orages ont eu du mal à bien pénétrer. Ça s'est produit souvent à cause d'un feuillage encore mouillé lors des traitements, car les créneaux de passage étaient très limités.

A noter que beaucoup de producteurs en « conventionnel » ont eu également des attaques concernant plus 50 % des grappes. Les meilleures protections « conventionnelles » ont été obtenues lorsque des phosphonates (phosphite de potassium) avaient été intégrés dans la première moitié de la saison. Plusieurs de nos clients suivant notre programme habituel, mais qui ont mis entre 2 et 4 phosphites avant la floraison, ont eu un résultat souvent supérieur à leurs voisins « chimiques » qui ne les avaient pas employés !... **Bien sûr, ce programme, tout en étant « biocontrôle », n'est pas admis pour le moment en Agriculture Biologique.**

A présent, avec les traitements récents et l'évolution météo vers un temps plus chaud et sec, ces attaques de Rot brun sont stabilisées ou en cours de stabilisation. Les grains touchés sèchent et souvent tombent. Les grains voisins continuent de grossir. Nous espérons une certaine compensation dans la grappe par l'évolution des grains autour des « plaies » de Rot brun.

Black Rot :

Il s'est également beaucoup manifesté sur grappes dans les régions qui y sont sujettes, en particulier les Savoies et le Beaujolais. En général, elles provenaient de parcelles voisines peu ou mal traitées (il est facilement transmis par le vent), ou de taches foliaires non complètement bloquées, souvent situées 2 étages de feuille au-dessus de la dernière grappe (contamination sur ces feuilles apparues à un stade juvénile entre deux traitements). Les traitements successifs base Silizinc ont permis de le bloquer (photo).



Oïdium :

Comme souvent, il se réveille en profitant de la période chaude actuelle qui suit un temps très humide pendant plusieurs semaines. A présent, on l'observe régulièrement sur grumes dans les sites sensibles et parfois ailleurs. Une quantité suffisante de Soufre est nécessaire dans la protection. Si nécessaire, il faudra le bloquer sans attendre, et nous avons plusieurs solutions pour cela (voir ci-dessous). La sensibilité continue sur grumes jusqu'à leur véraison, mais parfois encore après, car les grumes atteintes vèrent plus tard que les autres !



LES APPLICATIONS MICROBIENNES ET HUMIQUES :

En ce moment, ce n'est pas la priorité du travail dans les parcelles. La protection phytosanitaire est à soigner en premier lieu, ainsi que l'entretien du sol, quand c'est possible.

Mais nous suggérons très vivement d'effectuer ces applications dès la fin des vendanges et tout l'automne tant que le temps reste suffisamment chaud

Traitements à prévoir pour les semaines à venir

Gel et grêle :



En cas de grêle, nos propositions restent les mêmes : ne pas hésiter à appliquer dès que possible (en même temps que le traitement qui va suivre) **FLOS ÈVE 2 litres/ha + BIOFALGUE 2 litres/ha**. En particulier, le Bore est très intéressant pour relancer la pression de sève et réactive la reprise de la plante. Nous avons souvent signalé cette



propriété dans le passé. Le Biofalgue a également un effet déstressant et apporte les oligoéléments marins métabolisés par les algues.

Ne pas oublier que les repousses après une grêle précoce, de même qu'après une gelée printanière, ont des difficultés à se défendre contre les maladies pendant plusieurs semaines.

A noter aussi que l'utilisation du FLOSEVE peut aussi aider, même en l'absence de grêle, à la bonne tenue des raisins, très menacés cette année par la coulure ! Il peut être ajouté sans problème à 1 à 2 litres/ha à toutes les bouillies. Il aide aussi à une bonne maturation des grappes.

Risques d'insectes ou de maladies :

Ver de la grappe :

Situation calme pour le moment concernant ces ravageurs. Dans l'immédiat, il faut faire attention surtout dans les secteurs historiques !



Mais la surveillance des vols avec les pièges à *Cochylis* et/ou *Eudémis*, voire *Eulia* doit rester continue. Après la 2^{ème} génération, et compte tenu de l'humidité que nous avons connu, certaines régions peuvent connaître une 3^{ème} génération en août, sur raisin vére, comme ce fut le cas l'année dernière vers Bordeaux. Les dates seront à estimer localement suivant les vols. **Si on doit traiter, il faut le faire maintenant 8 jours (suivant température) après la montée des captures dans les pièges, et dans tous les cas dès les premières piqûres observées.** Veillez à une bonne pénétration dans les grappes. Dans le cas d'une 3^{ème} génération, le seuil d'alerte est bas. Si vous capturez seulement 5 papillons par jour, la surveillance s'impose. N'hésitez pas à regarder au centre des grappes en cas de suspicion ; les premières attaques ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

Nous proposons toujours le plus souvent le **XENTARI** (Bt aizawaï, qui nous semble le plus efficace) à 1 kg/ha complété par du sucre également à 1 kg/ha. Une application spécifique est toujours préférable. Si vous intervenez plus de 5 à 7 jours après les éclosions, on peut avoir à faire du « curatif » avec **Success 4 à 0,1 litre/ha**, mais ça devrait être l'exception.

Oïdium :

Comme nous l'attendions, l'Oïdium est maintenant présent sur baies dans les endroits sensibles.

Les traitements préventifs que nous avons proposés dans le précédent bulletin restent d'actualité :

- **SOUFRE « classique »** complété par **KANNE ou LACTOPLANTE** (spécialité que nous avons développée à base de jus chou lactofermenté et d'Aloe) à raison **d'1 litre/ha pour 2 kg/ha de Soufre « classique »**.
- **LACTOSTIM 5 litres/ha** complété par un **SOUFRE « classique » 3 kg/ha** ou du **SOUFRE BIOFA 2 kg/ha**.
- Mélange **SOUFRE « classique » + SOUFRE BIOFA (50 % - 50 %) + KANNE ou LACTOPLANTE 1 litre pour 2 kg de Soufre « classique »**.
- Un rajout de **Talc à 5 kg/ha** diminue les humectations cutanées, entre autres en fin de nuit. **Ce produit (qui protège par ailleurs des coups de soleil) est maintenant à conseiller.**

En cas d'Oïdium déclaré, les solutions classiquement présentées sont les suivantes :

- Rajouter du Bicarbonate de Potassium (**Armicarb, Vitisan**) à la bouillie de traitement pour « brûler » le champignon en surface. Attention ! deux problèmes peuvent survenir :
 - Si vous le mettez sur nos bouillies habituelles, alors ça ne va pas, car ces produits sont alcalins alors que notre bouillie doit être acide pour une bonne action du Silicivivre ou du Silizinc, ainsi d'ailleurs que des fongicides cupriques. De plus, l'acidité de cette bouillie détruit en partie l'action des bicarbonates, qui tient surtout à un pH alcalin... **Donc incompatibilité !** Si vous souhaitez en apporter, il faut les appliquer soit seuls, sur une bouillie comportant du Soufre « classique » alcalin.
 - Ces préparations favorisent des brûlures sur grappe ! **Attention avec le temps chaud et très ensoleillé actuel !**
- Une autre solution classiquement proposée est de rajouter un produit avec essences d'orange (**Limocide, Essenciel, Prévam...**). Cette fois-ci, ces produits sont bien compatibles avec nos bouillies, **mais là encore ils favorisent les brûlures sur grappes.**
- Ou rajouter à la bouillie le **SILIBRIX 1 à 2 litres/ha** (base de sous-produits laitiers, extraits de champignons, extraits de plantes, soufre colloïdal, magnésie) qui agit en stimulation nutritive. **Attention toutefois, le SILIBRIX nécessite au moins 2 jours sans pluie pour bien agir !** C'est donc possible dans la période actuelle. Par contre, pas de brûlures à craindre avec ce produit !





- Enfin, nous pouvons utiliser le **CITROMER (1 à 2 litres/ha)** dont nous disposons en ce moment. Ce produit contient du cuivre complexé (comme dans le Silicivre), de l'extrait salin d'eau de mer, et maintenant 4 essences de plantes (nous en avons rajouté 3 nouvelles en plus de l'orange). Il favorisera une cicatrisation plus rapide autour de points de rentrée du champignon. **Attention ! il peut lui aussi favoriser les brûlures de grappe par temps chaud !**

Mildiou – Black rot :

Les préconisations de notre dernier bulletin sont toujours d'actualité :

- **La Bouillie Bordelaise traditionnelle** (Sulfate de Cuivre neutralisé à la chaux) combine une action relativement rapide avec la présence de Calcium qui solidifie les tissus.
- **Le Nordox (oxyde cuivreux)** est lent à démarrer son action (au moins 20 mm de pluie), mais dure ensuite assez longtemps. Son retard à démarrer fait qu'il ne faut pas l'utiliser seul.

On peut employer **les Hydroxydes de Cuivre**, qui agissent rapidement, mais malheureusement sont aussi assez lessivables car très solubles (on l'a malheureusement observé récemment). Nous ne les conseillons pas en climat pluvieux ou en période pluvieuse.

Nous les complétons par **SILIZINC ou SILICUIVRE** à raison d'une moyenne de **0,75 litre de ces spécialités (ou de leur mélange) pour 200 g/ha de Cuivre métal du fongicide**. **En cas de risque Black Rot élevé, entre autres sur grappes, seul le Silizinc doit être utilisé.**

Botrytis – Pourriture acide :

Ces problèmes pourraient survenir après véraison :

- **Pourriture acide** : après d'éventuelles attaques d'Oïdium ou de Drosophile japonaise.
- **Pourriture grise** : après attaque de Ver de la Grappe, grêle, blessures diverses (entre autres après le Rot brun), ou simplement éclatement des baies trop serrées après des pluies.

En cas d'apparition de ces accidents, nous proposons les solutions suivantes :

- Poudrage **mélange Litho-Argile**. Il agit à la fois contre la Pourriture acide (en particulier en rendant difficile la ponte des Drosophiles) et contre la Pourriture grise. Attention ! produit à appliquer en **poudrage à 25 kg/ha**.
- **Armicarb, Vitisan ou Carbosel** : Produits à appliquer si nécessaire en fin de cycle, jusqu'à une semaine avant la vendange. **Dose habituelle : 3 kg/ha**. Appliquer de préférence seul.

Stades	Conseils de traitements (en violet, produits phyto, en rouge, produits foliaires)
<p><i>Stades « fermeture grappe » à « début véraison »</i></p>  <p>Fermeture de la grappe</p>  <p>Véraison</p>	<p>En toutes situations, même pour les derniers traitements, nous vous conseillons de travailler à 300 à 400 g/ha de cuivre métal selon la pression. Sur les vignes larges palissées haut (volume de végétation à protéger plus important) où il faudra garder au minimum 400 à 500 g/ha de cuivre métal :</p> <p>BOUILLIE BORDELAISE 1,5 à 2 kg/ha (soit 300 à 400 g/ha de cuivre métal) + NORDOX 0,13 kg/ha (soit environ 100 g/ha de cuivre métal) + SOUFRE BIOFA ou AZUPEC 6 à 8 kg/ha + SILIZINC 1,5 litre/ha + KANNE ou LACTOPLANTE 1 litre/ha.</p> <p>En cas de risque de lessivage, rajouter MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Le NORDOX tient également très longtemps au lessivage, On pourra peut-être l'éviter si la situation du vignoble est saine et si aucune pluie importante n'est prévue. <u>Mais il nous a bien servi jusqu'à maintenant !</u></p> <p>Dans les situations à fort risque Oïdium, prévoir LACTOSTIM 5 litres/ha + AZUPEC ou SOUFRE BIOFA 3 kg/ha + TALC 5 kg/ha (effet hydrophobe et protecteur contre les coups de soleil).</p> <p>Pour le Mildiou, un apport d'essences d'orange (plusieurs spécialités) peut diminuer la fructification pendant quelques jours, mais la maladie reste active dans la plante. De plus, il y a risque de brûlures par temps chaud et ensoleillé.</p> <p>Pour l'Oïdium déclaré, on peut utiliser CITROMER 1 à 2 litre/ha, ou SILIBRIX mêmes doses. Le Citromer peut aussi bloquer temporairement les fructifications de Mildiou avant une pluie contaminatrice. Attention toutefois aux risques de brûlure sur raisins ! Ce risque n'existe pas avec le Silibrix.</p>



*Procédure de blocage
(valable pour Mildiou ou
Black Rot)*



Nos conseils des bulletins précédent sont toujours d'actualité !

En cas de forte attaque de Mildiou, ou de Black Rot, si la vigne ne se défend pas assez, alors nous vous conseillons de passer à ce que nous appelons la « Procédure de blocage ». Elle servira maintenant surtout sur le feuillage (le risque de « coups de pouce » de Mildiou sur grumes baisse maintenant), mais encore pour les grappes en cas de Black Rot ! Choisir en accompagnement :

- En cas de Mildiou : **SILICUIVRE** ou **SILIZINC**
- En cas de Black Rot : **SILIZINC** seulement.

Passer alors à 4-6 jours d'intervalle (jamais moins que 4 jours) la succession de traitements suivants :

1°- BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha (soit 400 g/ha de cuivre métal) + SOUFRE BIOFA ou AZUPEC 6-8 kg/ha + SILICUIVRE (95 g/ha de cuivre métal) ou SILIZINC 1,5 litre/ha + KANNE 2 litres/ha ou LACTOPLANTE 2 litre/ha.

2°- BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha (soit 300 g/ha de cuivre métal) + SILICUIVRE (76 g/ha de cuivre métal) ou SILIZINC 1,2 litre/ha + KANNE 2 litres/ha ou LACTOPLANTE 2 litre/ha.

Il n'est pas nécessaire de remettre du Soufre sur la seconde bouillie, sauf si lessivage important. **Pour mieux juger, l'odorat est d'un bon secours** : lorsque le soufre est actif, on doit sentir une légère odeur de soufre dans la parcelle en conditions ensoleillées. Si on ne sent plus rien, le renouvellement est souhaitable.

Comme vous le voyez sur la photo, ce blocage continue habituellement de fonctionner sur raisins au moins avant la fermeture de la grappe. Il peut donc être pratiqué en cas de besoin sur les 3 semaines qui suivent la nouaison.

Arrêt de cette procédure dès observation du blocage comme sur les photos ci-contre.

Si vous observez du Rot brun encore actif juste avant véraison, remplacez plutôt le Silizinc ou le Silicuvre par du **CALCICOLE NF à 1-2 litres/ha** (si disponibilité) ceci pour ne pas trop charger en cuivre les peaux des baies. Il peut accompagner un dernier traitement cuprique (**base BB + Nordox**) pour prolonger la tenue du feuillage.

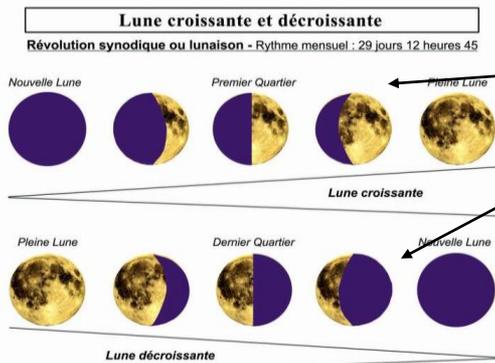
Vignes ayant grêlé



Les repousses se défendent très mal contre les maladies !

- Nous conseillons alors de **remplacer le SILIZINC par le SILICUIVRE**, mêmes doses. **Ce qui monterait alors le cuivre métal à 500 g dans cette bouillie.** Le Silicuvre s'est en effet révélé actif même sur des vignes peu réagissantes, comme par exemple en « conventionnel » intensif (contrairement au Silizinc, qui ne fonctionne bien qu'en l'absence de désherbage chimique). Ceci sans doute par la dose supplémentaire de cuivre « pénétrant » qu'il apporte. En cas de risque de Black Rot, utiliser un mix des deux (50 % de Silizinc + 50 % de Silicuvre).
- Rajouter **FLOÈVE 2 litres/ha et BIOFALGUE 2 litres/ha** sur les 2 à 3 traitements suivant la grêle.

Attention ! Un traitement cuprique ne doit pas être appliqué tant que la température n'est pas montée au-dessus de 12 à 13 °C (sinon phytotoxicité du cuivre, marbrures sur la végétation). C'était fréquent le matin en début de saison. Ce sera peut-être fini, mais attention en situations froides (fonds de vallée, vignobles d'altitude...). De même, **éviter de traiter sur végétation mouillée**, car les feuilles se soulèvent mal dans ce cas.



Caler les traitements selon le rythme lunaire : prévoyez de traiter **2 à 4 jours avant les Nouvelle Lune et Pleine Lune** (périodes les plus à risques) sauf si la météo ne le permet pas.

Pour plus de renseignements sur nos produits : voir notre catalogue 2024 en lien [Dropbox](#). Ou visiter notre site internet sous <https://www.symbiose-nrj.fr/sarljacquesmoreau-produits>.

Merci de votre intérêt et à bientôt.

L'équipe GÉOPHILE

Éviter de traiter sur végétation mouillée !

La pression des maladies augmente aux changements de Lune. Souvent, le temps change également à ces moments. Faites vos propres observations !



La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement UE 2018/848 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement UE 2021/1165.

